

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°2021-153

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2021

Nombre de Conseillers

En exercice : 116

Titulaires présents : 80

Suppléants présents : 5

Pouvoirs : 13

Date de convocation :

10/12/2021

Date d'affichage :

20/12/2021

Votants :	98	Pour :	98	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-et-un, le seize décembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents (80) :

ARTIGUES Damien ; BAILLY Hervé ; BAILLY Thierry ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Jean Pierre ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOURGEOIS Rachel ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CAPELLI Sophie ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DE MERONA Bernard ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; FAGUET Jean-Jacques ; GAMBÉY Olivier ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HOTZ Richard ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; JOURNEAUX Cyrille ; JULLEROT Pascal ; LACROIX Serge ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; NEVERS Jean-Claude ; PAGET Jean-Marie ; PAIN Michel ; PANISSET Marilynne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RETORD Dominique ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNÉRI PARE Sandra ; VILLESSECHE Anne ; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents (5) : BRIDE Régis ; GIBOZ Brigitte ; GRESSET Dominique ; MAURON Francine ; PAPONNET Sophie.

Excusés (12) : ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BELLAT Stéphane ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Célestin (représenté par GRESSET Dominique) ; CHAMOUTON Patrick (représenté par BRIDE Régis) ; CORAZZINI Sylvie (représentée par PAPONNET Sophie) ; CORON Nathalie ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; MORISSEAU Gilles ; RAVIER Pascal (représenté par MAURON Francine).

Excusés ayant donné pouvoir (13) : BAILLY Jacques à MOREL BAILLY Hélène ; BOISSON Laurence à PANISSET Marilynne ; CATTET Jean-Luc à PERRIN Alexandre ; ETCHEGARAY Josiane à PROST Philippe ; FAVIER Jean-Louis à PROST Philippe ; GEAY David à LONG Grégoire ; GERMAIN Christophe à LONG Grégoire ; GUILLOT Evelyne à BELPERRON Pierre Rémy ; JAILLET Bernard à SERVIGNAT Odette ; MONNERET LUQUET Jocelyne à CASSABOIS Yannick ; PIETRIGA Guy à GIROD Franck ; REBREYEND COLIN Micheline à VILLESSECHE Anne ; REVOL Hervé à MILLET Jacqueline.

Absents (11) : BIN Richard ; BRIDE Frédéric ; CIOE Bruno ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; GROS-FUAND Florence ; HUSSON Gérald ; JACQUEMIN Pierre ; LAMARD Philippe ; VIAL Jacques.

Secrétaire de séance : BENIER ROLLET Claude

Objet : Budget Principal – Autorisation d'ouverture des crédits d'investissement dans la limite de 25% des crédits votés sur l'exercice 2021

Rapporteur : Philippe PROST

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit que dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus. »

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans la séance du 1^{er} décembre 2021 a émis un avis favorable,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

AUTORISE, jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2022, le Président à engager des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Chapitre	Article budgétaire d'exécution	Crédits votés 2021 (BP+DM+RAR 2020)	Crédits pouvant être ouverts par l'assemblée délibérante au titre de l'article L1612-1 CGCT
20 – Immobilisations corporelles	202 - Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation cadastrale	583 921,82	145 980,45
	2031 - Frais d'études	487 757,00	121 939,25
	2051 - Concessions et droits similaires	152 533,00	38 133,25
	2088 – Autres immobilisations incorporelles	468 000,00	117 000,00
204 – Subventions d'équipement versées	204122 – Région – Bâtiment et Installations	34 938,00	8 734,50
	204133 – Département Projets d'infrastructures d'intérêt national	200 000,00	50 000,00
	2041412 – Communes membres du GFP – Bâtiments et Installations	702 195,00	175 548,75
	204182 – Autres org publics – Bâtiments et installations	4 685,00	1 171,25
	20422 – Subventions d'équipement aux personnes de droit privé – Bâtiments et Installations	201 000,00	50 250,00
21- Immobilisations Corporelles	2111 – Terrains nus	77 943,00	19 485,75
	2121 – Plantations d'arbres et d'arbustes	1 500,00	375,00
	2128 – Autres agencements et aménagements de terrains	213 585,12	53 396,28

	21312 – Bâtiments scolaires	5 000,00	1 250,00
	21318 – Autres bâtiments publics	178 000,00	44 500,00
	2132 – Immeubles de rapport	8 500,00	2 125,00
	2135 – Installations générales, agencements, aménagements des constructions	413 209,30	103 302,33
	2138 – Autres constructions	170 000,00	42 500,00
	2152 – Installations de voirie	147 944,76	36 986,19
	21533 – Réseaux câblés	6 510,00	1 627,50
	21538 – Autres réseaux	7 730,00	1 932,50
	21568 – Autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile	25 000,00	6 250,00
	2158 – Autres installations, matériel et outillage techniques	133 281,00	33 320,25
	2162 – Fonds anciens des bibliothèques et musées	1 500,00	375,00
	21728 – Autres agencements et aménagements de terrain	120 434,00	30 108,50
	21751 – Réseaux de voirie	568 102,23	142 025,56
	2182 – Matériel de transport	391 117,21	97 779,30
	2183 – Matériel de bureau et matériel informatique	130 800,00	32 700,00
	2184 - Mobilier	67 570,00	16 892,50
	2188 – Autres immobilisations corporelles	131 053,66	32 763,42
23 – Immobilisations en cours	2312 – Agencements et aménagements de terrains	117 000,00	29 250,00
	2313 - Constructions	3 293 610,90	823 402,73
	2315 – Installations, matériel et outillage techniques	300 715,00	75 178,75
26 – Participations et créances	261 – Titres de participations	100 000,00	25 000,00

Envoyé en préfecture le 21/12/2021

Reçu en préfecture le 21/12/2021

Affiché le

Berger
Levrault

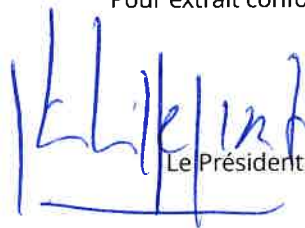
ID : 039-200090579-20211216-D_153_2021-DE

rattachées à des participations				Fait et
27 - Autres immobilisations financières	271 - Titres immobilisés (droits de propriété)	4 000,00	1 000,00	
	276348 - Créances sur des collectivités et établissements publics	232 315,00	58 078,75	
	2764 - Créances sur des particuliers	1 000,00	250,00	

délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,


Le Président



Envoyé en préfecture le 21/12/2021

Reçu en préfecture le 21/12/2021

Affiché le



ID : 039-200090579-20211216-D_153_2021-DE